ART. 7 N° 5326

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 5326

présenté par

M. Vincendet, M. Neuder, M. Seitlinger, Mme Anthoine, M. Boucard, Mme Louwagie, Mme Petex-Levet, M. Jean-Pierre Vigier, M. Brigand, Mme Corneloup, M. Le Fur, M. Meyer Habib et Mme Valentin

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.